

CHS-CT DU 1^{er} OCTOBRE 2015

Le Président du CHS-CT (Monsieur NESAS) a ouvert la séance en accueillant le nouvel Inspecteur Santé Sécurité au Travail (Monsieur Patrick ESPINAT), ainsi que la nouvelle Assistante de prévention à la DRDDI de Bayonne (Madame Béatrice LALOI) et la nouvelle Secrétaire Animatrice du CHS-CT (Madame Pascale GUINLE). Tous inaugurant leur premier CHS-CT en exercice, nous renouvelons nos vœux de bienvenue.

Monsieur ESPINAT a précisé qu'il était en attente de la confirmation de l'étendue de sa compétence territoriale, ne sachant pas s'il ne devrait pas intervenir également outre-mer comme le faisait Monsieur GERME, son prédécesseur. Convenons qu'en terme de disponibilité de l'ISST cette précision a son importance !

La désignation du Secrétaire du CHS-CT a été suivie par l'approbation du Procès-verbal du 29 juin 2015. Ce dernier a été approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour a ensuite été examiné.

- **En premier lieu**, le Médecin de prévention (le Docteur Catherine LAGAHE) a procédé à la présentation du bilan annuel 2014 sur la santé et la sécurité au travail à la DDFIP des Pyrénées-Atlantiques et à la DRDDI de Bayonne. Madame LAGAHE a précisé en propos liminaires qu'il s'agissait de son rapport annuel d'activité.

Il ressort de ce rapport que le nombre d'agents pris en charge par le service médical est en baisse (20 de moins qu'en 2013), mais il ne faut pas trop rapidement faire le lien avec la baisse des effectifs dans le département car, comme l'a souligné le Président, moins les agents sont nombreux dans le département plus le nombre de consultations augmente pour des raisons évidentes (pathologies liées au stress, à la fatigue, etc).

La baisse des consultations médicales a aussi été imputée par Mme LAGAHE au fait qu'elle exerçait en 2013 une autre mission dont elle a depuis démissionné ; nous verrons l'an prochain si le nombre de consultations repart à la hausse en dépit d'une baisse constante des effectifs et pourrons en tirer les conclusions !

Vos représentants FO-FINANCES 64 ont insisté pour que, dans la présentation qui sera faite l'an prochain du bilan annuel 2015, apparaisse clairement le taux de prise en charge des pathologies avérées afin d'être en mesure de vérifier qu'une suite est donnée par l'Administration aux remontées faites par le Médecin de prévention, le tout sans préjudice à l'évidente confidentialité qui doit demeurer la règle pour tous les agents !

Le Médecin de prévention a, à l'occasion de la présentation de son bilan, rappelé que des problèmes d'insonorisation de ses salles de consultation sur Pau et Bayonne perduraient ; sur Pau, l'insonorisation est insuffisante, ce qui l'oblige à allumer une radio pour préserver la confidentialité des échanges vis-à-vis des personnes attendant dans la salle d'attente. Sur Bayonne, l'insonorisation est excessive, car elle isole l'ensemble du cabinet de l'extérieur, ce qui empêche d'entendre l'alarme incendie du bâtiment lorsque les portes sont fermées !

Interrogé sur la faisabilité de travaux pour améliorer ces situations, l'Assistant de Prévention a précisé qu'au vu des devis reçus, cette question devrait être revue en 2016 car l'opération s'avère trop coûteuse pour 2015.

Vos représentants FO-FINANCES 64 ayant demandé si le serre-file du site de Bayonne (personne en charge de la vérification de l'évacuation complète du secteur qui lui a été attribué en cas d'incendie) a été sensibilisé au problème d'impossibilité d'entendre l'alarme incendie dans le cabinet médical de Bayonne, l'Assistant de prévention a répondu qu'il avait suivi la formation dédiée au sein de laquelle il est bien spécifié qu'il doit s'assurer que personne ne reste dans le secteur en cas d'évacuation des locaux.

Monsieur NESAS a précisé qu'il veillerait à ce que le problème soit réglé.

- **Un point sur les accidents du travail à la DDFIP des Pyrénées-Atlantiques et à la DRDDI de Bayonne** a été ensuite fait par Gilles DAREOUS, chef de la division Gestion Ressources Humaines et Formation. A la mi août 2015, 8 accidents de service étaient déjà recensés côté DDFIP64 et 7 côté DRDDI de Bayonne, cette dernière direction ayant enregistré 14 accidents en 2014.

Cette présentation a été l'occasion pour **FO-FINANCES 64** d'évoquer les incidents pour lesquels les organisations syndicales n'ont pas eu communication des fiches de signalement correspondantes. Nous resterons particulièrement vigilants quant aux suites qui y seront données, confortés d'une part par le témoignage du médecin de prévention sur l'impact qu'a eu au moins un de ces incidents sur le moral des agents et d'autre part par l'engagement pris par le Président de rencontrer les agents concernés.

Monsieur NESA nous a enfin fait part de son inquiétude sur la perte de solidarité entre les collègues, ainsi que de la mise à l'index des plus fragiles d'entre nous qui peut parfois en résulter.

Nos commentaires:

L'administration, devant la « fonte » des effectifs, s'inquiète du « climat » dans les postes. Climat qui se dégrade chaque jour au gré des suppressions d'emplois, des restructurations, de la perte du pouvoir d'achat, des conditions de travail en général, des annonces voire des provocations en tout genre sur les réformes et les atteintes au statut des fonctionnaires. Il convient d'éviter les généralisations. Cependant, les personnes fragilisées (et là, c'est un constat) ne peuvent plus être « noyées » dans la masse. La baisse dogmatique et donc aveugle des effectifs engendre un surcroît de travail. Les collègues sont au « taquet ». Enfin, que l'on soit cadre A, B ou C, nous ne disposons malheureusement pas de formations spécifiques afin de répondre à des situations particulières de collègues en détresse. Le « management » devient souvent une équation à 2, voire 3 inconnues. Seule solution, redistribuer le travail, mais comment ? A tout le moins, « charger » les collègues qui à leur tour seront fragilisés.

En conclusion, nous partageons avec le Président l'idée qu'il faut remettre de l'humanité sur le lieu de travail, mais évitons de stigmatiser de manière générale telle ou telle catégorie de personnel, souvent en souffrance, qui ne tient que par son professionnalisme. Enfin, si l'administration souhaite éviter la montée des individualismes, qu'elle commence à bannir les quotas dans la notation et arrête les suppressions d'emplois !

Le Président a dit espérer la fin des suppressions d'emplois avec la fin de la trajectoire de rétablissement des finances publiques en 2017 ; non seulement nous souhaitons l'arrêt des suppressions d'emplois dès à présent, mais nous sommes surtout très inquiets quant à l'impact qu'auront les suppressions d'emplois 2016 sur le moral et la santé des agents, à missions équivalentes ! **Vos représentants FO-FINANCES 64** ont en effet rappelé que les suppressions d'emplois ne sont plus liées aux missions exercées mais sont budgétaires, donc aveugles ! Même les « améliorations des conditions de travail liées au développement de l'informatique » qui étaient annoncées n'ont eu aucun impact car, comme le Président en convient lui-même, les gains de « productivité » escomptés avaient été « préemptés » par de précédentes suppressions d'emplois !

- **l'examen des Registres Santé et Sécurité au Travail des Douanes et de la DDFIP** s'en est suivi et, à cette occasion, **vos représentants FO-FINANCES 64** sont revenus sur la présence de rats sur la Trésorerie d'Orthez, sujet déjà évoqué lors du précédent CHS-CT ; à ce jour, aucune mesure n'a été prise en liaison avec la Mairie, propriétaire des locaux ! Devons-nous attendre que la nature fasse le travail de la Commune et espérer que ces animaux meurent vite en oubliant de se reproduire ?

De même, nous avons demandé lors du précédent CHS-CT que les sièges dégradés du SIE de Bayonne soient remplacés. Il nous avait été répondu que des sièges surnuméraires en provenance du site d'Orthez pouvaient être redéployés sur le SIE de Bayonne, mais nous n'avons pu que constater qu'il n'en a rien été ; nous avons d'ailleurs appris que ces sièges sont eux-mêmes...dégradés ! Nous avons donc demandé à nouveau le remplacement de ces sièges.

Nous avons enfin été informés de l'état d'avancement du déménagement de la Trésorerie d'Anglet ; un retard dans ce déménagement aurait été causé par l'application de normes de sécurité sur les guichets du nouveau site. Il faudra donc attendre la fin de nouveaux travaux de mise en conformité pour que le déménagement attendu ait lieu...

- **les programmes d'intervention du CHS-CT pour l'année 2015** ont enfin été discutés ; tous les aménagements de poste proposés par le Médecin de prévention ont été adoptés à l'unanimité, tant pour la DDFIP que pour la DRDDI. Sur les crédits restants il a été possible de financer :

pour la DDFIP des Pyrénées-Atlantiques : un moniteur pour le secrétariat du CHS-CT.

pour la DRDDI de Bayonne : des travaux de mise en conformité électrique sur le Bureau de Pau.

Vos représentants en CHSCT

Jean-Philippe ALTHAPE (DDFIP Pau, 05 59 82 24 00) - Emmanuel JALLAN (Douanes Pau)
Jean BERNET (Trésorerie Oloron-Sainte-Marie, 05 59 39 46 55) - Sonia PUCHEUX (Douanes Pau)